

LES ZOOM'S

BÉATRICE ET FRANCIS GRANDGUILLOT
DAMIEN FALCO

LA FISCALITÉ FRANÇAISE 2021

Fiscalité des entreprises
Fiscalité des particuliers

**26^e ÉDITION
2021**

À JOUR DE LA LOI DE FINANCES
POUR 2021 ET DE LA LOI DE FINANCEMENT
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2021

 *Gualino* un savoir-faire de  **Lextenso**

BÉATRICE ET FRANCIS GRANDGUILLOT

sont professeurs de comptabilité et de gestion dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur. Ils sont également auteurs de nombreux ouvrages dans ces matières.

DAMIEN FALCO

est Maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace et avocat.

Des mêmes auteurs

Collection « Les Zoom's »

- Fiscalité française (en coll. D. Falco), 2021.
- Comptabilité générale, 2020-2021.
- Exercices de comptabilité générale avec corrigés, 2020-2021.
- Analyse financière, 2020-2021.
- Exercices d'analyse financière avec corrigés détaillés, 2020-2021.
- Comptabilité de gestion, 2020-2021.

Collection « En Poche »

- Fiscal (en coll. D. Falco), 2021.
- Comptable, 2020-2021.
- Analyse financière, 2020-2021.

Collection « Carrés Rouge »

- L'essentiel du Droit fiscal, 21^e éd. 2020.

LESZOOM'S

BÉATRICE ET FRANCIS GRANDGUILLOT
DAMIEN FALCO

LA
FISCALITÉ
FRANÇAISE
2021

Fiscalité des entreprises
Fiscalité des particuliers

**26^e ÉDITION
2021**

À JOUR DE LA LOI DE FINANCES POUR 2021
ET DE LA LOI DE FINANCEMENT
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2021

 un savoir-faire de


LES ZOOM'S

LA COLLECTION TRAITE DE :

- **La comptabilité** : Comptabilité générale – Comptabilité de gestion – Comptabilité des sociétés
- **L'analyse financière**
- **La fiscalité**
- **Le droit** : Introduction au droit – Droit des sociétés – Droit commercial et des affaires – Droit social – Institutions de la France – Institutions de l'Union européenne
- **L'économie**
- **Le marketing**
- **Les relations humaines**

Suivez-nous sur



www.gualino.fr

Contactez-nous gualino@lextenso.fr



Imprimé en France sur des papiers provenant majoritairement de l'Union européenne et issus de forêts gérées durablement par Sepec numérique
1, rue de Prony - ZA des Bruyères
01960 Peronnas

Imprimeur certifié

Achévé d'imprimer en Février 2021
Numéro d'impression : N21275210101
Dépôt légal : Février 2021



© 2021, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
ISBN 978 - 2 - 297 - 13219 - 0
ISSN 1288-8184

P

Présentation

L'objectif de cet ouvrage est d'offrir **une vision claire, structurée et synthétique** de la fiscalité française (également appelée **Droit fiscal**) avec notamment le recours à **de nombreux schémas et tableaux**. Toutes les sommes, tous les barèmes et tous les seuils en vigueur y figurent.

En outre, de nombreux **exemples et applications** sont présentés avec leurs corrigés.

Le livre développe successivement :

La fiscalité des entreprises

La fiscalité des particuliers

Cette nouvelle édition 2021 est entièrement à jour à sa publication. Elle intègre :

- la loi de finances pour 2021 ;
- la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021.

Cette 26^e édition 2021 s'adresse aux étudiants des cursus universitaires en gestion (Licences, DUT, Licences Professionnelles, Masters...), aux étudiants des BTS Tertiaires et aux étudiants en Écoles de Management.

Sommaire

Chapitre 1 • La fiscalité française	15
1. Généralités	15
2. Les sources du droit fiscal	15
3. La classification des impôts et taxes	16
4. Les éléments de la technique fiscale	18
5. L'administration fiscale	19
A. La direction générale des finances publiques (DGFiP)	19
B. La direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI)	20

PARTIE 1

La fiscalité des entreprises

Chapitre 2 • La TVA: les principes et le champ d'application	23
1. Les principes	23
A. Définition	23
B. Le mécanisme général de la TVA	23
2. Le champ d'application	25
A. Les opérations imposables par nature	25
B. Les opérations imposables par une disposition expresse de la loi	26
C. Les opérations exonérées et les opérations imposées sur option	27
D. Schéma récapitulatif	28
Chapitre 3 • La TVA: la territorialité	31
1. Le principe	31
2. Les territoires	31
3. Les règles de territorialité	32
A. Les livraisons de biens meubles corporels	33
B. Les prestations de services	36
Chapitre 4 • La TVA collectée	43
1. Les principes	43
2. Les taux	43

3. <i>La base d'imposition</i>	44
A. Les livraisons de biens et les prestations de services	45
B. Les opérations particulières	45
4. <i>Le fait générateur et l'exigibilité</i>	46
A. Définition	46
B. Les règles d'application	46
C. L'option du paiement de la TVA « d'après les débits »	48
D. Cas particulier des contrats de sous-traitance dans le secteur du bâtiment	48
E. L'autoliquidation de la TVA à l'importation (ATVAI)	48
5. <i>Les obligations des assujettis</i>	50
A. La déclaration d'existence et l'attribution d'un numéro individuel	50
B. L'obligation de facturation et ses règles	50
C. Les obligations comptables	52
D. L'obligation de déclaration et de paiement	53
6. <i>La franchise en base</i>	53
Chapitre 5 • La TVA déductible	55
1. <i>Les principes</i>	55
2. <i>Les conditions de déductibilité</i>	55
3. <i>Les biens et services exclus du droit à déduction</i>	56
4. <i>Les règles du droit à déduction</i>	58
A. Les assujettis et les redevables partiels	58
B. Les modalités de calcul du coefficient de déduction	59
5. <i>Les régularisations du droit à déduction relatif aux immobilisations</i>	65
A. Les régularisations annuelles	65
B. Les régularisations globales	66
6. <i>Les régularisations du droit à déduction relatif aux autres biens et services</i>	68
7. <i>Le droit à déduction sur les opérations autoliquidées</i>	69
Chapitre 6 • Les différents régimes d'imposition à la TVA	73
1. <i>Les régimes d'imposition</i>	73
A. Présentation	73
B. Le champ d'application	73
2. <i>La déclaration et le paiement de la TVA</i>	74
A. Le régime du réel normal	75
B. Le régime du réel simplifié	77
3. <i>La TVA de groupe</i>	80
Chapitre 7 • Les principes généraux de l'imposition des résultats des entreprises	83
1. <i>Les régimes fiscaux des entreprises</i>	83
2. <i>Les principales caractéristiques des BIC et de l'IS</i>	84
A. Les bénéfices industriels et commerciaux (BIC)	84
B. L'impôt sur les sociétés (IS)	87

3. <i>Le résultat fiscal</i>	89
4. <i>Schéma récapitulatif</i>	90
5. <i>Les régimes d'imposition</i>	90
A. Présentation	90
B. Les caractéristiques de chaque régime	91
C. La télédéclaration	94
6. <i>Les centres de gestion agréés</i>	94
A. Le rôle des centres de gestion	94
B. Les adhérents	94
7. <i>Les exonérations</i>	96
8. <i>Les crédits d'impôt des entreprises</i>	96
Chapitre 8 • La déductibilité des charges (BIC, IS)	99
1. <i>Les principes généraux</i>	99
A. Les charges	99
B. Les conditions de déductibilité	100
2. <i>Le traitement fiscal des charges décaissables</i>	100
A. Les charges d'exploitation	100
B. Les charges financières	103
C. Les charges exceptionnelles	103
D. La participation des salariés et l'impôt sur les bénéfices	104
3. <i>Le traitement des charges calculées</i>	107
A. Les amortissements	107
B. Les dépréciations et les provisions	117
Chapitre 9 • L'imposition des produits et des stocks (BIC, IS)	125
1. <i>Les produits</i>	125
A. La classification des produits	125
B. Le traitement fiscal des produits	126
2. <i>Les stocks</i>	130
A. Définition	130
B. Les règles d'évaluation	131
Chapitre 10 • Le régime des \pm values professionnelles (BIC, IS) et le régime des brevets et des actifs assimilés	135
1. <i>Le champ d'application des \pm values professionnelles</i>	135
A. Les opérations concernées	135
B. Les personnes concernées	136
C. Les exonérations et l'abattement	137
2. <i>Le calcul de la \pm value professionnelle des cessions d'immobilisations</i>	138
3. <i>La qualification fiscale des \pm values professionnelles de cession</i>	139
A. Les entreprises relevant de l'impôt sur le revenu	140
B. Les sociétés et les EIRL soumis à l'impôt sur les sociétés	141
4. <i>Le régime fiscal général des \pm values professionnelles</i>	141

5. <i>Les ± values sur les titres détenus en portefeuille</i>	144
A. Définition des titres de participation	144
B. Les catégories des titres de participation pour les sociétés et les EIRL soumis à l'impôt sur les sociétés	145
C. Le régime fiscal des cessions de titres pour les entreprises relevant de l'IR	145
D. Le régime fiscal des cessions de titres de participation des sociétés et EIRL soumis à l'impôt sur les sociétés	146
E. Le régime fiscal des dépréciations de titres	148
6. <i>Le régime fiscal des parts ou actions d'OPCVM détenues par les sociétés et les EIRL soumis à l'impôt sur les sociétés</i>	150
7. <i>Le régime des indemnités d'assurance ou d'expropriation</i>	151
8. <i>Le régime optionnel des brevets et des actifs assimilés</i>	154
A. Les principes	154
B. Le calcul du ratio nexus	155
Chapitre 11 • Le calcul et le paiement de l'impôt sur les sociétés (IS)	157
1. <i>Le calcul de l'impôt sur les bénéficiaires</i>	157
A. Les éléments de calcul	157
B. Le taux réduit d'impôt sur les sociétés pour les PME	158
C. Le taux d'IS pour les exercices ouverts depuis le 1 ^{er} janvier 2021	158
D. L'option pour le régime spécial des sociétés-mères et filiales	159
2. <i>Le paiement de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale</i>	161
A. Les acomptes	161
B. La liquidation de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale	164
3. <i>Les crédits d'impôt des entreprises</i>	165
Chapitre 12 • Les déficits fiscaux (BIC, IS)	167
1. <i>Le report des déficits : généralités</i>	167
2. <i>Le report en avant des déficits</i>	167
A. Les sociétés et EIRL soumis à l'impôt sur les sociétés	167
B. Les associés de sociétés relevant de l'impôt sur le revenu	169
C. Synthèse	169
3. <i>Le report en arrière des déficits</i>	169
A. Le principe	169
B. La créance sur l'État	170
C. La déclaration spécifique au report en arrière des déficits	171
Chapitre 13 • Les droits d'enregistrement relatifs aux sociétés	173
1. <i>Les notions générales</i>	173
A. Les principes	173
B. L'assiette	174
C. Le calcul des droits	174
D. Le paiement	174
2. <i>Les droits de mutation à titre onéreux</i>	174

3. <i>Les droits d'enregistrement relatifs aux sociétés</i>	176
A. Généralités	176
B. Les différents types d'apports	176
C. La constitution de sociétés	177
D. Les augmentations de capital	178
E. La fusion de sociétés	178
F. La dissolution de sociétés	178
G. La transformation de sociétés	178

Chapitre 14 • Les autres impôts et taxes **179**

1. <i>La taxe sur les salaires</i>	179
A. La base d'imposition	180
B. Le barème et le calcul de la taxe	180
C. La déclaration et le paiement	181
2. <i>La contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance</i>	182
A. La taxe d'apprentissage et sa contribution supplémentaire	182
B. La contribution unique à la formation professionnelle continue	185
3. <i>La participation à l'effort de construction</i>	186
A. La base d'imposition et le taux d'application	186
B. Les investissements	186
C. La déclaration et le paiement	186
4. <i>Les taxes sur les véhicules</i>	187
A. La taxe sur les véhicules de sociétés	187
B. La taxe à l'essieu	188
C. Les taxes sur les voitures les plus polluantes	189
5. <i>La taxe foncière</i>	189
A. La taxe foncière sur les propriétés non bâties	190
B. La taxe foncière sur les propriétés bâties	191
6. <i>La taxe d'habitation</i>	192
7. <i>La contribution économique territoriale (CET)</i>	193
A. La cotisation foncière des entreprises (CFE)	193
B. La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	195
C. Le plafonnement de la contribution économique territoriale	196

PARTIE 2

La fiscalité des particuliers

Chapitre 15 • Les principes généraux de l'impôt sur le revenu **201**

1. <i>Définition et caractéristiques</i>	201
A. Définition	201
B. Les caractéristiques de l'impôt sur le revenu	201
2. <i>La territorialité</i>	201
A. Le domicile fiscal	202

B. L'origine des revenus	202
C. Synthèse	202
3. <i>Les étapes de calcul de l'impôt sur le revenu</i>	203
A. Les revenus catégoriels	204
B. La détermination individuelle des revenus nets catégoriels	204
C. Le revenu brut global imposable à l'impôt sur le revenu	205
4. <i>Le revenu net global</i>	205
5. <i>Le foyer fiscal</i>	205
A. Le contribuable	205
B. Les personnes à charge	206
6. <i>Le quotient familial</i>	207
A. La situation et les charges de famille à retenir	207
B. La détermination du nombre de parts	207
C. Le principe et le calcul du quotient familial	207
7. <i>L'impôt à payer</i>	208
8. <i>La déclaration annuelle</i>	209
9. <i>Le prélèvement à la source (PAS) de l'impôt sur le revenu</i>	210
A. Principe	210
B. Les taux du prélèvement à la source	211
C. Les réductions et les crédits d'impôt	211

Chapitre 16 • Les revenus du travail et les revenus mixtes 213

1. <i>Les traitements, salaires, indemnités, émoluments, pensions et rentes viagères (TS)</i>	213
A. Définition	213
B. Les revenus imposables	214
C. Les revenus exonérés	215
D. La détermination du revenu net imposable	216
2. <i>Les bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC)</i>	219
A. Les personnes imposables	219
B. Les revenus imposables	220
C. L'imputation des déficits	221
D. La déclaration annuelle	221
E. Les mesures temporaires d'exonérations ou d'abattements sur les bénéficiaires	222
3. <i>Les bénéficiaires des professions non commerciales et revenus assimilés (BNC)</i>	223
A. Les personnes imposables et les revenus	223
B. Les revenus imposables	223
C. Les régimes d'imposition	224
D. L'imputation des déficits	224
E. La déclaration annuelle	225
4. <i>Les bénéficiaires de l'exploitation agricole (BA)</i>	225
A. Les personnes imposables	225
B. Les revenus imposables	225
C. Les régimes d'imposition agricole	226

D. La déclaration annuelle	227
E. L'imputation des déficits	227
5. <i>Les rémunérations de certains dirigeants de sociétés (DIR)</i>	227
A. Les rémunérations des dirigeants	227
B. Le régime fiscal concernant l'article 62 du CGI	228
Chapitre 17 • Les revenus du capital	229
1. <i>Les revenus fonciers (RF)</i>	229
A. Définition	229
B. Les revenus imposables	229
C. La détermination des revenus fonciers	230
D. La déclaration	231
E. L'imputation des déficits	231
2. <i>Les revenus de capitaux mobiliers (RCM)</i>	234
A. Définition	234
B. Les revenus imposables et les exonérations	234
C. L'imposition des revenus	235
D. La déclaration	237
E. L'imputation des déficits	237
3. <i>Les plus-values sur valeurs mobilières et droits sociaux (PV)</i>	238
A. Définition	238
B. Les opérations imposables	239
C. Les exonérations	239
D. Le calcul de la plus-value nette globale	239
E. L'imposition des plus-values	240
F. La déclaration	241
4. <i>Les plus-values immobilières</i>	242
A. Définition	242
B. Les opérations imposables et les exonérations	242
C. L'imposition	242
D. Les déclarations	245
5. <i>Les plus-values sur biens meubles</i>	245
A. Les opérations imposables	245
B. Les exonérations	246
C. La détermination de la plus-value brute	246
D. Le calcul de la plus-value imposable et son imposition	246
E. La déclaration et le paiement de l'impôt	246
F. Les taxes forfaitaires sur les métaux et les objets précieux	247
Chapitre 18 • Le calcul de l'impôt sur le revenu	249
1. <i>Le revenu brut global (RBG)</i>	249
2. <i>Le revenu net global (RNG)</i>	249
3. <i>Le revenu net imposable (R)</i>	251

4. <i>Le calcul de l'impôt (I)</i>	252
5. <i>Le calcul de l'impôt à payer (IP)</i>	253
A. Le plafonnement du quotient familial	253
B. Les réductions d'impôt pratiquées après plafonnement	255
C. La décote conjugalisée	255
D. Ajustement du taux du PAS	255
E. Les charges ouvrant droit à des réductions d'impôt	256
F. Les reprises d'impôt et les plus-values à taux forfaitaire	257
G. Les crédits d'impôt à imputer (CI)	258
H. La contribution exceptionnelle sur les hauts revenus	260
I. Le plafonnement des niches fiscales	260

Chapitre 19 • Les contributions sociales 263

1. <i>Généralités</i>	263
2. <i>La nature des revenus</i>	263
3. <i>La contribution sociale généralisée (CSG)</i>	264
A. Le principe	264
B. Les personnes assujetties et les revenus concernés	264
C. Les taux et les modalités de calcul	265
4. <i>La contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS)</i>	266
A. Le principe	266
B. Les personnes assujetties et les revenus concernés	266
C. Les taux et les modalités de calcul	267
5. <i>Le prélèvement de solidarité</i>	267
A. Le principe	267
B. Les personnes assujetties et les revenus concernés	267
6. <i>Le seuil de recouvrement des contributions sociales</i>	268

Chapitre 20 • L'impôt sur la fortune immobilière (IFI) 271

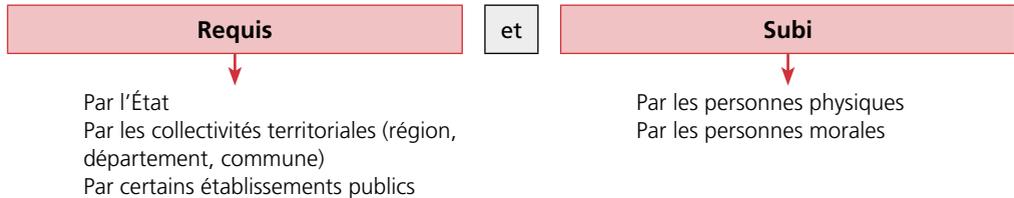
1. <i>Le champ d'application</i>	271
A. Les personnes imposables	271
B. Le foyer fiscal	271
C. Le patrimoine immobilier imposable	271
D. Les exonérations	272
2. <i>La base d'imposition</i>	272
3. <i>Le barème progressif</i>	273
4. <i>La réduction pour dons</i>	273
5. <i>La décote</i>	274
6. <i>Le plafonnement</i>	274
7. <i>La déclaration et le paiement</i>	275

La fiscalité française

Chapitre 1

1 Généralités

L'impôt est un *prélèvement* pécuniaire :



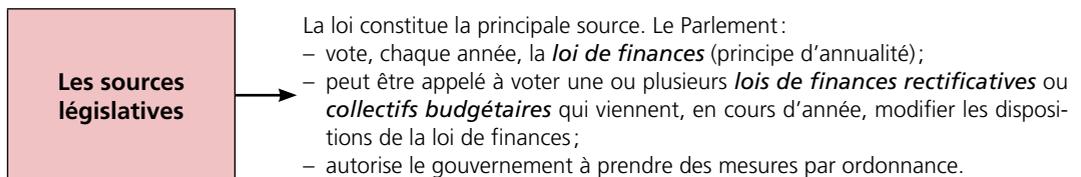
L'impôt est prélevé à titre *définitif*, sans contrepartie identifiable, en vue de couvrir les charges publiques ou d'intervenir dans le domaine économique et social.

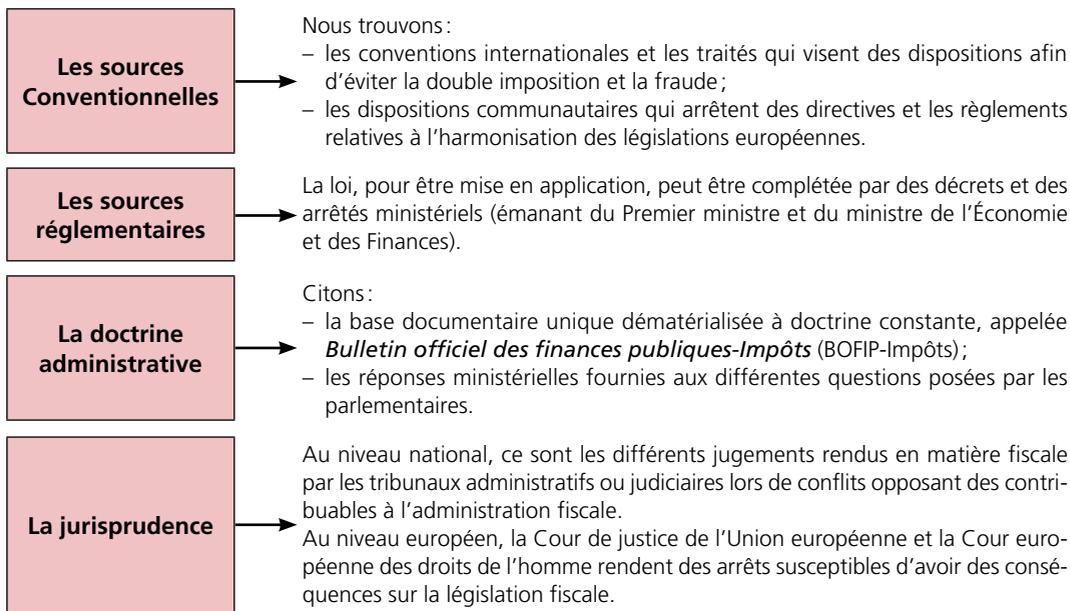
À NOTER • Il est important de ne pas confondre l'impôt avec :

- les redevances qui sont versées en contrepartie d'un service ou le coût de l'utilisation d'un ouvrage public (péage autoroutier...);
- les taxes qui sont destinées à financer des organismes professionnels d'intérêt public (chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture...) ou un service rendu à l'utilisateur (taxe d'enlèvement des ordures ménagères...);
- les cotisations sociales qui ont pour objet le financement de la protection sociale.

2 Les sources du droit fiscal

Elles sont au nombre de cinq :



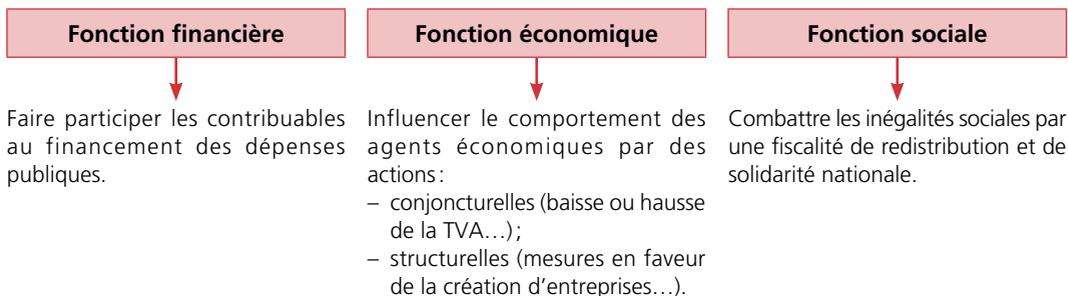


Le Code général des impôts contient l'ensemble des textes relatifs au droit fiscal (lois, règlements, décrets, arrêtés). Il est **codifié** (numérotation) et composé de 3 parties :

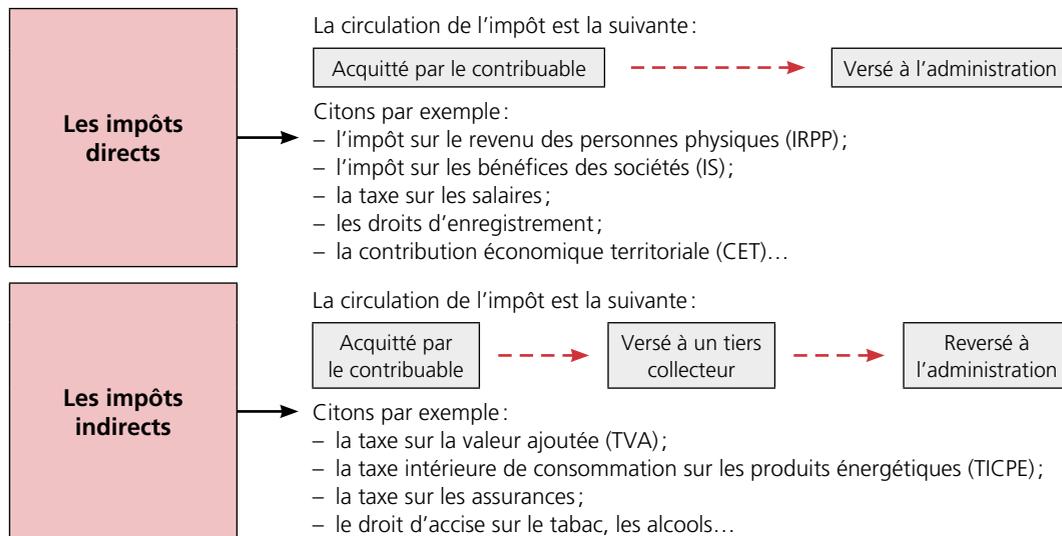
- le Code général des impôts (CGI) ;
- le livre des procédures fiscales (LPF) ;
- le recueil des contributions indirectes.

3 La classification des impôts et taxes

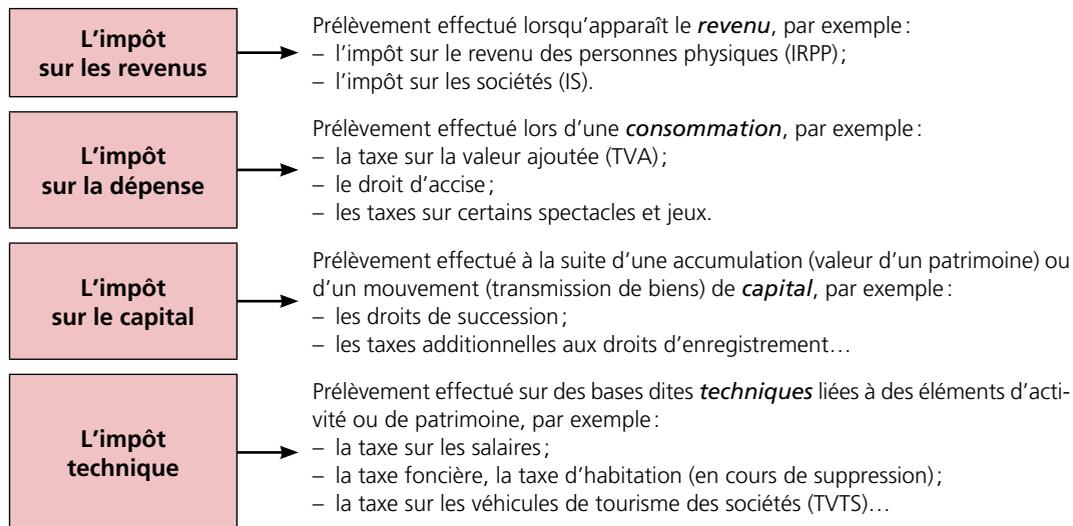
Les fonctions de l'impôt sont de *trois ordres* :



La *classification administrative* comprend :

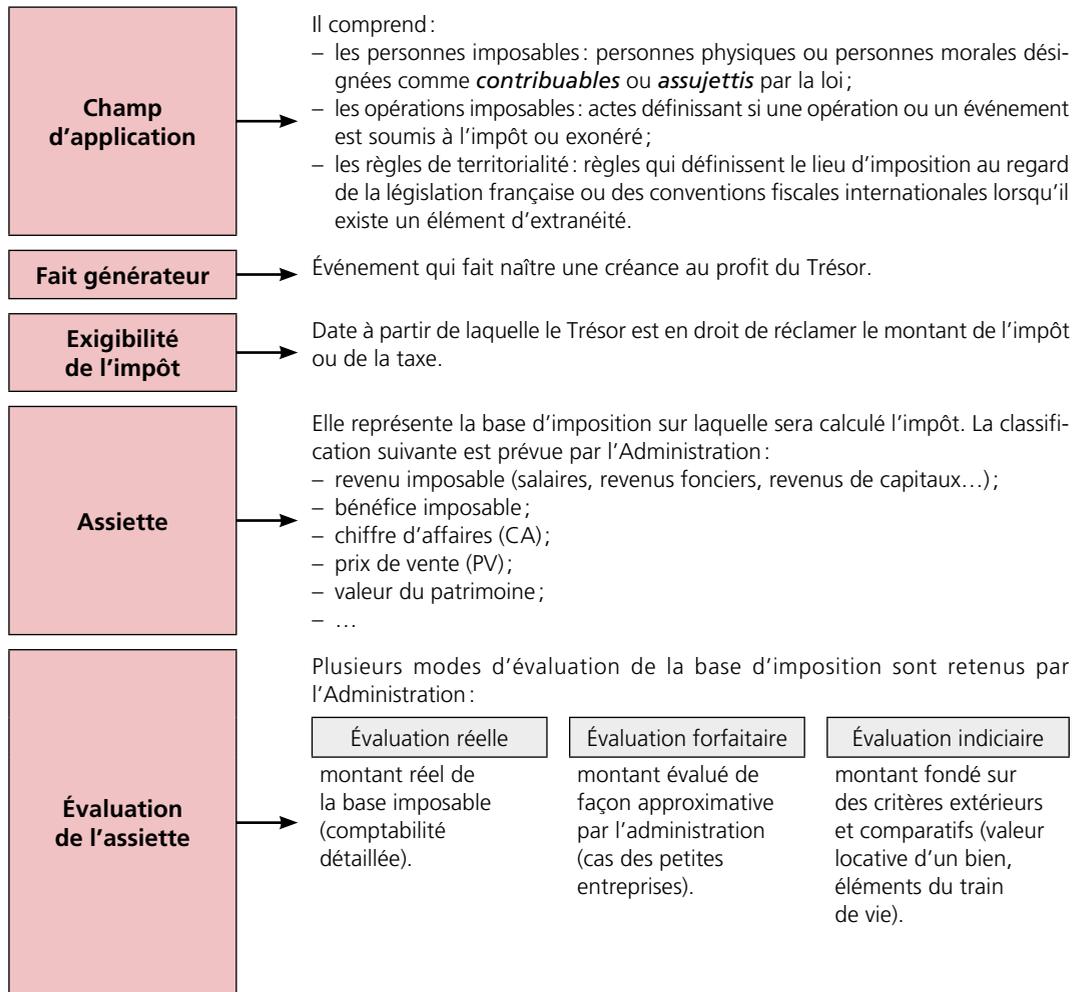


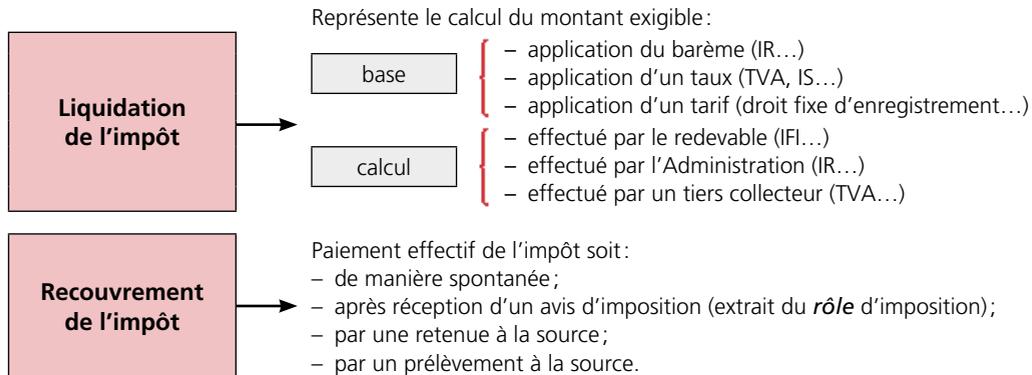
La *classification économique* distingue :



4 Les éléments de la technique fiscale

Pour l'établissement de l'impôt, l'Administration fiscale agit dans un *cadre rigide* qui prend en compte plusieurs principes :





5 L'administration fiscale

L'administration fiscale comprend *deux directions générales* placées sous l'autorité du ministère de l'Économie et des Finances.

A – La direction générale des finances publiques (DGFIP)

Les missions de la DGFIP relative à la fiscalité et à la gestion publique sont les suivantes :

- concevoir et élaborer les textes législatifs relatifs à la fiscalité, au cadastre et à la publicité foncière ;
- établir les impôts ;
- contrôler les déclarations fiscales ;
- recenser le patrimoine foncier et conserver les actes relatifs aux immeubles ;
- recouvrer les recettes publiques ;
- contrôler et exécuter les dépenses publiques ;
- produire l'information budgétaire et comptable ;
- offrir des prestations d'expertise et de conseil financier ;
- gérer la clientèle des dépôts de fonds au Trésor ;
- piloter la stratégie immobilière de l'État.

Désormais, les particuliers comme les professionnels bénéficient d'un interlocuteur fiscal unique pour l'ensemble des démarches fiscales :

- déclarations et paiements des impôts ;
- réclamations.

On distingue :

Interlocuteur unique des entreprises	La direction des grandes entreprises (DGE)	pour les entreprises dont le CAHT ou le total de l'actif brut du bilan est supérieur à 400 M€
	Le service des impôts des entreprises (SIE)	pour les PME, les professions libérales, les artisans, les commerçants et les agriculteurs
Interlocuteur unique des particuliers	Guichet fiscal unique	dans les villes et les communes

Par ailleurs, le site *impots.gouv.fr* est le point d'accès unique à l'ensemble des sites de la DGFIP et à leurs services.

B – La direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI)

La direction générale des douanes et des droits indirects assure notamment des *missions fiscales*.

Ses services sont chargés de :

- percevoir les droits de douane, à l'importation ;
- recouvrer, le cas échéant, la TVA grevant les biens importés ;
- contrôler les exportations ;
- percevoir les droits d'accises sur les alcools, les tabacs et les produits pétroliers ;
- participer au contrôle du recouvrement de la TVA dans les échanges intracommunautaires.

À NOTER • Les entreprises peuvent, sur demande, régler certains impôts (impôt sur les sociétés, TVA, taxes et participations sur les salaires) par imputation de créances fiscales (crédit de TVA, crédit d'impôt, excédent d'impôt sur les sociétés...).